



# PRISE EN CHARGE DES RÉCLAMATIONS CLIENTÈLE

Chère Cliente, Cher Client,

Banque Atlantique est à votre écoute pour toutes vos préoccupations.  
Cinq points de contacts sont disponibles pour recevoir vos réclamations :

- Lors de votre passage en agence ou au siège
- Par téléphone  
**(+226) 25 42 95 95**  
**numéro court : 3465**
- Par email via l'adresse dédiée  
**reclamation-babf@banqueatlantique.net**
- Sur le site Internet **www.banqueatlantique.net**,  
via le formulaire du bouton « Réclamations »,  
au pied de page
- À travers le ChatBot ARY accessible sur le site Internet  
**www.banqueatlantique.net** (bouton orange en bas,  
à droite) ou sur la page Facebook 'Banque Atlantique'  
(message inbox)

Les réclamations adressées à Banque Atlantique via les canaux sus mentionnés sont prises en charge de façon totalement gratuite, dans un délai maximum de 30 jours.